

# L'ÉTOILE INFOS

JUIN 2023



Mes chers concitoyens,

En 2022, après la rénovation du site internet et l'enquête sur nos moyens de communication, le conseil municipal a décidé la diffusion d'un seul bulletin municipal annuel en fin d'année civile. Cependant, afin d'apporter des informations utiles aux habitants, nous vous proposons un mini journal intermédiaire relatant les moments forts de ce début d'année 2023.

Comme je le rappelle souvent, les élus de notre commune et notre personnel cherchent au quotidien à faciliter la vie des habitants, à rendre notre village agréable, à consolider le lien social et le bien vivre pour tous. Les services publics ont un coût élevé et le budget de notre collectivité malgré une hausse des bases fiscales de près de 7 % subit une érosion constante depuis de longues années. La commune n'est pas riche, mais le revenu global par habitant est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale et départementale, d'où une minoration des participations de l'Etat. Ce fragile équilibre repose sur une gestion rigoureuse et des investissements mesurés et bien inférieurs à nos souhaits. Pour 2023, il n'y a donc pas eu d'augmentation de notre part pour les taux de la fiscalité, mais les impôts fonciers des propriétaires augmenteront un peu à cause de la hausse des bases fiscales.

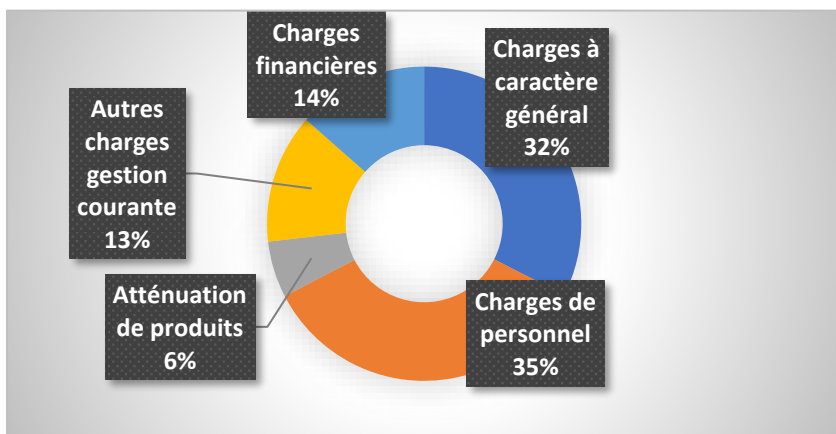
Je tiens ensuite à remercier toutes celles et ceux qui contribuent de près ou de loin au bien-être collectif. La première tranche des travaux de sécurisation de la traversée du village est opérationnelle avec le double objectif de diminuer la vitesse des véhicules (chicanes, rappel des priorités) et de renforcer la sécurité des piétons (réfection des passages, création du chemin piétonnier). C'est une première étape et le traitement des carrefours ne pourra se faire qu'à la suite des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement par ECLA durant les prochaines années.

À l'aube de la période d'été, il me paraît bien utile de rappeler les règles élémentaires de civisme que chacun a le devoir de respecter. Il s'agit en premier lieu du respect des horaires pour la tonte, les appareils bruyants et la fréquentation des terrains de sport, ou encore la limitation du bruit en soirée. Pour les haies, chacun doit penser sécurité et accessibilité des trottoirs notamment. Enfin, les aboiements des chiens sont une source permanente de doléances auprès de la mairie et les propriétaires doivent prendre toutes les dispositions pour limiter cette nuisance en utilisant par exemple les colliers anti-aboiements et en intervenant pour éduquer leur animal de compagnie. Pour conforter le message porté par tous les médias, le risque de sécheresse et de pénurie d'eau doit nous inciter à tous les niveaux à la sobriété dans l'usage de l'eau et la prévention des feux de forêt. Je souhaite à toutes et à tous un bel été, riche de découvertes, de parenthèses enchantées et de bonne humeur.

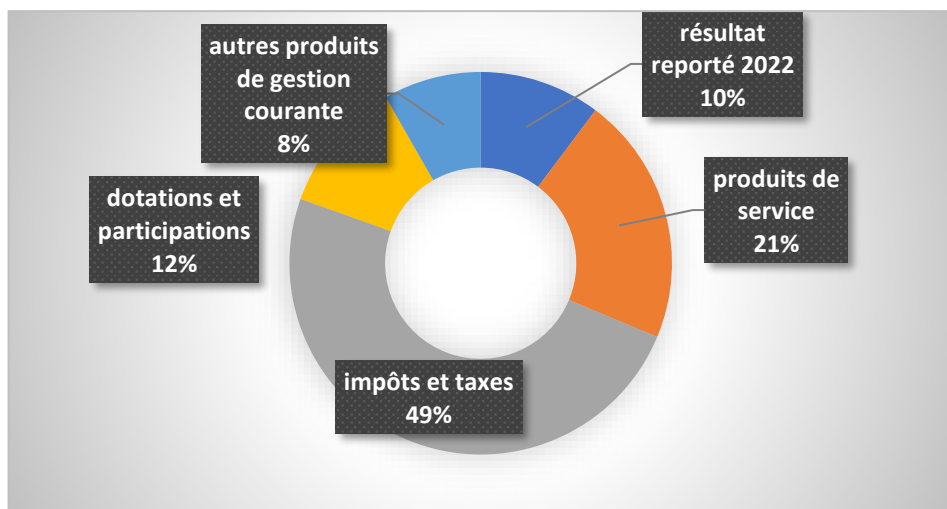
Thierry Bailly

## LES FINANCES

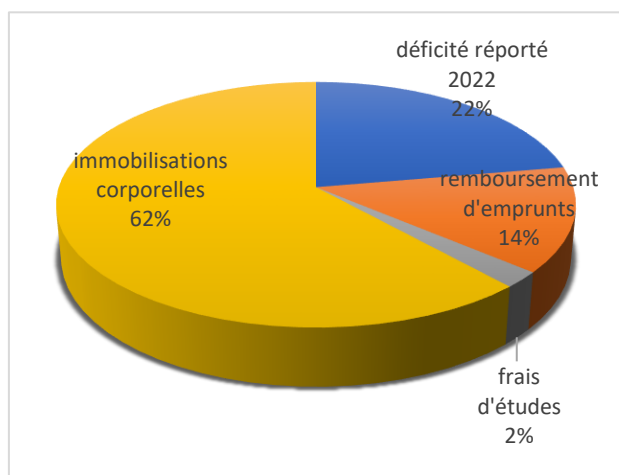
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 465 748 €



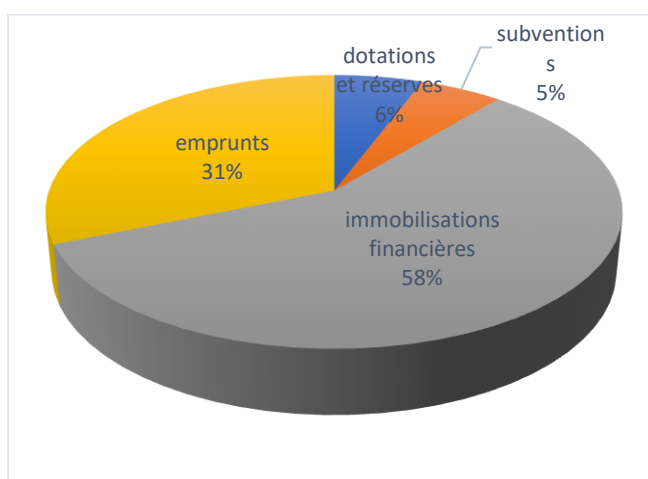
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 465 748 €



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 212 807 €



### RECETTES D'INVESTISSEMENT 212 807 €



Les investissements 2023 retenus sont :  
Travaux sécurisation RD38 : 50 000 €  
Cimetière : 4000 €  
Mobilier divers : 7587 €  
Matériels techniques : 7779 €  
Structure jeux aire de loisirs : 5757 €

## SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Parmi les 7 engagements pris lors des élections municipales de 2020 figurait en première place la sécurité routière. Après de longs mois de travail, faits d'échanges, de concertation, d'ajustements et une phase d'essais, la première tranche de travaux est opérationnelle. Les travaux consistaient en la matérialisation des 3 entrées, le rappel de la priorité à droite dans toute l'agglomération, la pose d'écluses simples ou doubles, du stationnement sur chaussée sur 2 sites stratégiques et enfin la création d'un chemin piétonnier sur le carrefour de la bascule.

Le montant total des travaux est de 61 000 € qui se décomposent en le lot n° 1 réalisé par Eiffage pour 38 000 € et le lot N° 2 de signalisation réalisée par Via system pour 23 000 €. Les élus tiennent à remercier le service voirie d'ECLA qui nous a accompagnés durant tout le projet et les entreprises qui ont tenu le calendrier prévu. Nous avons sollicité des subventions auprès de l'État pour 20 % sur les travaux de voirie et de 30 % pour la signalisation sur les amendes de police (Département) ainsi qu'une aide complémentaire d'ECLA pour les mobilités douces. Les contraintes réglementaires n'ont pas toujours permis de satisfaire pleinement nos demandes, mais la préoccupation est bien de faire ralentir les véhicules et favoriser une conduite plus apaisée et plus sûre dans le village. Les stelliens doivent maintenant être nos premiers ambassadeurs pour le respect des priorités à droite et de la vitesse. Les mentalités doivent évoluer afin que dans chaque village, sécurité rime avec amabilité et courtoisie pour toutes celles et ceux qui transitent par notre village.

Même si les projets retenus appellent encore des améliorations et éventuellement des modifications mineures, il faut rappeler que l'aménagement des 4 carrefours à moyen terme devrait compléter efficacement l'ensemble du dispositif qui doit conduire à une traversée du village plus sûre et agréable pour tous.



## ORGANISATION SCOLAIRE RENTRÉE 2023/2024

### **Changement des horaires....**

Dès la rentrée de septembre les écoles fonctionneront de **8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30**.

Après une année compliquée pour tous et afin de pouvoir accueillir tous les élèves au service de cantine, la municipalité a réussi à changer les horaires des écoles (validation reçue du transporteur ainsi que de l'éducation nationale).

La pause méridienne se fera en double service systématique pour les élémentaires et sera en double service pour les maternelles uniquement lorsque l'effectif dépassera 24 inscrits. Une garderie gratuite de 11h30 à 12h15 sera mise en place pour les deux écoles.

Le bien-être de nos élèves ainsi que leur sécurité sont nos deux priorités. Pour cela un agent supplémentaire (Mme Séverine Bernard) sera recruté pour le service du midi. L'école élémentaire ne bénéficiant pas d'abris, un espace sous la cantine qui sera fermé, chauffé, aménagé et sécurisé leur sera alloué en cas de mauvais temps.

Je profite également pour vous annoncer le recrutement d'une ATSEM à mi-temps pour l'école maternelle. Elle sera en poste dès la rentrée de septembre.

### **...et de l'organisation de la cantine**

En ce qui concerne la cantine, les repas, actuellement livrés par la cuisine centrale, sont livrés dans des contenants plastiques.

La loi EGALIM impose la fin de l'utilisation des contenants et ustensiles plastiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

À partir de la rentrée de 2023, les contenants seront en inox, et la charge de travail du personnel communal sera plus conséquente, avec le reconditionnement de l'ensemble des repas.

Sylvia Benoist  
Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

